

**REVUE DE PRESSE 20 AOUT 2022** 

# Déjà plus de 80 idées pour la Presqu'île de dans dix ans



Plusieurs projets aspirent à un apaisement de la place des Terreaux, où de nombreux faits divers et nuisances sonores se déroulent ces dernières semaines. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Il reste moins de 100 jours aux Lyonnais pour déposer leurs idées sur la plateforme Jeparticipe, dans le cadre de la concertation "Imaginons la Presqu'île de demain". Au 5 août, 82 projets avaient déjà été déposés sur le site.

I maginer la Presqu'île de demain, l'apaiser. Un vaste projet que les écologistes ont souhaité soumettre à la concertation citoyenne, une méthode privilégiée depuis le début du

mandat et déjà employée plusieurs fois, pour des projets d'envergure, comme celui du futur de la rive droite du Rhô-

Depuis le 20 juin, les Lyonnais sont invités à déposer leurs « bonnes idées » sur la plateforme métropolitaine Jeparticipe.grandlyon.com, afin d'imaginer la Presqu'île de demain, à l'horizon 2030. Au 5 août, 82 propositions et 381 réponses, toutes consultables en ligne, avaient été enregistrées sur la plateforme, pour un total de 462 participants.

### Planter des arbres place Bellecour

Sans surprise, les domaines plébiscités concernent la mobilité, l'aménagement de l'espace public et la sécurité. Sur les dix propositions les plus approuvées (NDLR: chaque utilisateur peut voter en faveur des projets qu'il juge judicieux, permettant ainsi de dégager une tendance), quatre concernent l'avenir de la place Bellecour.

Qualifiée de « désagréable » en l'état, un Lyonnais souhaiterait la « piétonniser totalement », en y installant bars et terrasses, quand un autre propose la création d'un « parc Bellecour » pour lutter contre cet îlot de chaleur. Tous se rejoignent sur l'urgence de « planter des arbres » et de « végétaliser » cet espace jusqu'alors très minéral.

### Piétonniser l'ensemble de la Presqu'île

La proposition de piétonniser l'ensemble de la Presqu'île, évoquée au début du mandat écologiste mais confrontée au scepticisme des commerçants et riverains, recueille plusieurs dizaines de suffrages. « [Il faut] piétonniser la Presqu'île, faire en sorte que la grande majorité de ses rues (au sens large, de la place de la Croix-Rousse jusqu'à Perrache) soient piétonnes », écrit cet utilisateur sous le pseudonyme de Cycliste lyonnais.

Côté sécurité, la Presqu'île souffre de nombreux faits divers ces dernières semaines, notamment aux abords de la place des Terreaux. Plusieurs projets aspirent donc logiquement à un apaisement du secteur. « Réinstaurer un climat de sécurité dans ces zones de bars de nuit apaiserait l'ensemble de la Presqu'île jusqu'à Bellecour », écrivait un internaute. La salubrité et les nuisances sonores nocturnes sont aussi largement évoquées au gré des projets proposés.

### Des arbres au milieu des voies ?

Chaque concertation porte

son lot de propositions insolites. Ainsi, un habitant voudrait « une place des Terreaux gratuite et respirable », où l'on peut s'asseoir « sans devoir dépenser de l'argent à une terrasse de café », quand un autre a fait des mégots jetés à terre son cheval de bataille, souhaitant des « zones fumeurs » ou a minima « plus de cendriers urbains ».

Alors que neuf rues, secteurs et montées prioritaires ont été fléchés par la ville de Lyon, un habitant propose vertement de « planter des arbres en plein milleu » de ces voies « destinées à devenir piétonnes ». Enfin, un restaurateur de la

Enfin, un restaurateur de la rue Martinière, visiblement inquiet, se demandait ce qu'il allait advenir de sa terrasse sur stationnement, tout en se disant « favorable à une végétalisation de la Presqu'ile ainsi que sa piétonnisation ».

Il reste moins de cent jours aux habitants, qui ont jusqu'au 30 octobre pour déposer leurs projets sur la plateforme.

Stéphane MONIER

# La concertation, méthode privilégiée des Verts

### Faire appel à l'imaginaire des Lyonnais

Les écologistes de la Métropole et de la ville de Lyon pratiquent, depuis le début de leur mandat, la concertation comme méthode pour faire émerger les idées citoyennes. Le dispositif a déjà été utilisé pour plusieurs projets majeurs, dont celui de la Zone à faibles émissions (ZFE), le plan piéton métropolitain ou encore le futur de la rive droite du Rhône.

Concernant l'avenir de la Presqu'île à horizon 2030, les habitants sont invités à partager leurs projets et diagnostics sur le secteur, jusqu'au 30 octobre. La question qui leur est posée est simple: « Et vous, comment imaginez-vous la Presqu'île dans 10 ans ? Comment faire pour que ce soit un lieu où il fait bon vivre ensemble et se retrouver ? » avec en filigrane cette autre problématique : « Des pentes de la Croix-Rousse jusqu'à Perrache, comment rééquilibrer les mobilités et améliorer le cadre de vie de manière durable dans la presqu'île de Lyon ? » Par la suite, neuf rencontres seront organisées dans l'espace public pour évoquer les premières interventions. Un « comité participatif »

sera aussi créé dans la foulée pour « réfléchir au devenir du centre-ville et à la mise en œuvre des projets pour la rive droite et la Presqu'île ».

### Quelle ambition pour la Presqu'île

La Métropole explique ainsi son schéma directeur : « Après les opérations ponctuelles de ces dernières années (place des Jacobins en 2013, place des Terreaux et rue Victor-Hugo en 2019, etc.), il s'agit, à présent, d'avoir une vision à long terme du secteur, avec une perspective de transformation à l'horizon 2030. Pour y parvenir, les premières réalisations auront lieu dès 2023 et 2024 avant la nécessaire restructuration du réseau de bus en 2025. La particularité de ce projet est de s'appuyer sur trois niveaux d'action pour obtenir rapidement des bénéfices. » Et de citer « 9 zones d'interventions identifiées, où l'on peut rapidement améliorer le confort des piétons par des aménagements à réaliser entre 2023 et 2025 », une restriction de la circulation et du stationnement sur des secteurs plus larges et la réorganisation de la desserte de la Presqu'île et du réseau de transport en commun.

# Plus de vert place Bellecour, pourquoi c'est si compliqué?



Depuis des décennies, les concepteurs se creusent la tête pour réaménager cette place que certains trouvent trop minérale. Mission impossible ?

emeurée au fil des siècles un parfait rectangle situé entre Rhône et Saône, la place Bellecour verra-t-elle un jour davantage de verdure sur ces terres pour devenir îlot de fraîcheur ? Beaucoup y tiennent. Au moment où la Métropole de Lyon invite les Lyonnais à « imaginer la Presqu'île de demain », certains demandent une végétalisation des lieux. Un habitant rêve d'y voir un parc botanique, quitte à dé boulonner la statue de Lemot et faire fondre le roi Soleil (mais pas le cheval), pour « recréer la statue d'une héroïne moderne ». D'autres demandent un réaménagement pour souffler un peu. Sont-ce des vœux pieux ? Toujours est-il qu'à ce jour, Ville et Métropole de Lyon n'ont pas intégré la place Bellecour parmi « les 9 lieux de la Presqu'île à aménager en priorité ». La tâche est-elle à ce point compliquée ou trop coûteuse ?

Oui, si l'on juge tous les écrits et autres croquis auxquels on n'a pas donné suite. Un rapide tour d'horizon fait aux Archives municipales de Lyon nous le confirme. Chacuny est allé de son jardin imaginé autour de la statue équestre et à la périphérie de la place. Des vues anciennes nous montrent une densité d'arbres parfois plus importante qu'aujourd'hui. En 1855, l'architecte René Dardel dessine un vaste jardin à la française. Plus près de nous, ce sont les architectes de l'agence Jacqueline Osty qui ont travaillé à son réaménagement.

# Le parking à quelques centimètres de la surface

Lorsqu'ils répondent au concours lancé par la Ville de Lyon dans les années 90, celui-ci portait sur l'ensemble de la place, qu'il était question « de reconfigurer ». Cela ne s'est jamais fait. Ou partiellement, avec des replantations, tandis que la partie Sud du côté des kiosques, était revue de fond en comble entre 2008 et 2013, gagnant nettement en verdure. Et pour le reste ? C'est moins évident.

Car pour le paysagiste Mikaël Mugnier de l'agence Osty et asso-ciés, il existe deux problèmes. La présence du parking à quelques centimètres seulement de la surface (construit en 1966) rendrait toute plantation quasiment impossible. Ce que confirme la Ville de Lyon qui ajoute comme autres contrain-tes techniques les lignes de métros A et D et divers réseaux. Des éléments qui expliquent « en grande partie la difficulté de planter des ar-bres en pleine terre et ce, de façon significative ». Des plantes hors sol alors? « Cela paraît peu envisageable », précisent les services de la Ville de Lyon, qui évoquent la difficulté d'entretien avec « la multiplication des canicules et des arrêts sécheresse qui couvrent des périodes allant de juin à octobre »

### C'est une place « classique »

Le second « verrou » est d'ordre patrimonial. La place Bellecour est une ancienne place d'armes deve-nue « ce grand vide » qui fait partie du centre historique de Lyon. Du côté de la municipalité on évoque le caractère architectural et patrimonial qu'il faut prendre en considération. « Modifier son aspect minéral, ses vues, ses perspectives serait déli-cat et nécessiterait dans tous les cas de travailler en lien étroit avec les Architectes des Bâtiments de France » avance-t-on du côté de l'Hôtel de Ville. « Notre projet, ajoute Mikaël Mugnier proposait de garder ce vide cerné par une plantation d'arbres tout en ramenant de l'eau sous la forme d'un bassin autour du roi Soleil et de lignes d'eau au nord et au sud ». C'est, dit-il, « une place classique » et « le projet respectait cet ordonnancement »

Depuis, la question du réchauffement climatique est passée par là, et aujourd'hui c'est sûr, la proposition d'aménagement ne serait plus la même. Les élus écologistes qui souhaitent proposer « un projet surmesure pour la place Bellecour » relèveront-ils le défi ?

line DURET

# « Il y a une telle surface que personne ne veut s'attaquer à ce chantier »

« Cette place tout le monde a envie de la mettre à toutes les sauces », ironise Denis Broliquier, conseiller municipal. Celui qui fut maire de l'arrondissement (2001-2020) en a vu défiler des projess. Y compris le dernier en date qui proposait « d'aplatir l'espace central en réalisant une sorte de plate-forme et de réorganiser les accès du parking ». Et qui ne s'est pas fait.

### « La place a une fonction de rassemblement »

Cela dit, admet l'élu, « ce n'est pas un sujet facile, il y a une telle surface que personne ne veut s'attaquer à ce chantier ». Certains, se rappelle-t-il,

cnanter ». Certains, se rappene-t-n, ont proposé l'installation d'une forêt ou une immense pelouse quand d'autres ont dit que cela ne correspondait pas à l'histoire de la place, pour qui cet espace doit rester vide. Le



Place Bellecour, vue plongeante vers le sud-est, tirage datant de 1930.

oto Emile Poix/Cote Archives de Lyon 1PH/2328

débat semble sans fin.

« Il faut des usages sur cette place, ajoute Denis Broliquier on y a joué au ballon, il faut que ça reste en lieu pour les enfants. « On nous demande 150 fois par an des autorisations pour des manifestations, dit-il, on n'imagine pas que la place ne soit pas accessible pour cela. Au moins sur une partie, la place a une fonction de rassemble-

« Un espace vide au milieu d'un bâti dense » et si c'était ça qui en faisait l'interêt ? Dans tous les cas c'est l'État qui aurait le dernier mot : « Le site est classé et tous travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites est soumis à autorisation du ministre chargé des sites après avis de la DREAL, de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine et de la

tecture et du patrimoine et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites » avancent le services de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Et comment Belle Cour devient une place royale



La statue de Louis XIV sera prochainement rénovée sur place. Photo Progrès/Richard

Tour à tour zone marécageuse, décharge publique, vaste étendue d'herbes où l'on faisait paître les brebis, avant de deveniplace d'armes « agrémentée de quelques promenades et de tilleuls », la place Bellecour a sans doute tout vu, tout connu. Cet espace public et sa célèbre monture installée pile au centre ont été souvent spectateure of été souvent spectateure viste pile en listoire lyonnaise qui s'est jouée en Presqu'île.

La taille de la place: 310x200 m² soit 62 000 m². Au XVIe siècle, le baron des Adrets achète le Pré de la Belle Cour, il assèche les marais et y installe ses hommes d'armes. Au XVIe siècle, Henri IV demande au Consulat d'en faire une place d'armes. Le lieu est défriché, des tilleuls sont plan-

En 1658 Louis XIV la transforme en place royale. Les premières façades de la place voient le jour et les tilleuls sont remplacés par des marronniers. Il promulgue une ordonnance « défendant à la Ville d'en échanger ou vendre aucune partie et d'y laisser bâtir aucune maison ou édifice pour quelque cause que ce soit ». Une première statue équestre y est installée en 1686. Les deux statues des frères Coustou destinées à orner le piédestal de Louis XIV sont installées en 1721. Restaurées en 2021 elles ont été déplacées au musée des Beaux-Arts.

Baptisée par les Rois, rebaptisée par les Empereurs et les Révolutionnaires la place prend tour à tour le nom de place Louis-Le-Grand, place de l'Égalité, place Bonaparte et place Bellecour sous la IIIe République.

IIIe République. La statue de Lemot est installée en 1825. L'ancien monument créé en 1713 a été détruit en 1793 pour en faire des ca-

Au XIXe l'architecte Tony Desjardins imagine les pavillons de la place Bellecour. La statue du Roi Soleil va être rénovée sur place, les premiers travaux sont programmés en novembre 2022.

# Rue Grenette sans voiture: un projet loin d'être adopté

La rue de Grenette pourrait être interdite aux automobilistes, selon l'un des scénarios proposés par les écologis-tes dans le cadre du projet « Presqu'île à vivre ». Si certains commerçants et rive-rains refusent catégorique ment cette hypothèse, d'autres souhaiteraient, a minima, procéder par étapes.

e projet "Presqu'île à vivre" des Verts mis en ligne le 20 juin pour une concerta-tion qui s'achèvera le 30 octobre 2022 (jeparticipe.grandlyon.com) propose deux

Le premier, moins impactant, vise à désengorger le trafic des bus sur la partie nord qui relie la place des Terreaux aux Cordeliers, alors qu'entre 1300 et 1400 bus circulent quotidiennement rue de la

République. Le second, plus ambitieux et privilégié par Grégory Dou-cet, maire de Lyon, envisage une piétonnisation plus importante de la Presqu'île, qui aurait pour effet de condamner la rue Grenette aux voitures, au profit des bus, cyclistes, piétons et livraisons pour les commerces.

### Inquiétude sur les conséquences pour les residents de la Presqu'île

Au sein du conseil de guartier de la Presqu'île, on s'inquiète des conséquences d'un tel scénario pour les résidents de la Presqu'île, en particulier les familles et les personnes âgées qui ont besoin d'un véhicule automobile.

Vincent Blanchard, membre du conseil, suggère un compromis, voire une solution intermédiaire avec plusieurs étapes, avant de passer d'un trafic à 10 000 voitures par jour à plus aucune, rue



Autourd'hui. 10 000 véhicules traversent la rue Grenette chaque jour. Photo Progrès/ Richard MOUILLAUD

Grenette. Il propose : « Cette rue est accidentogène. Elle n'est pas assez matérialisée. Il faudrait deux rehausseurs comme celui qui existe en face du Palais de Justice »

Alexandre Richard, président de la commission culture et convivialité n'est pas foncièrement contre cette solution. Lui s'interroge surtout sur l'aspect végétalisation, qu'il ne trouve pas assez présent dans le projet. « On s'aperçoit que les Verts sont loin de leur projet de piéton-nisation. Enlever des voitures rue Grenette, pourquoi pas, surtout si cela permet de supprimer les nuisances des grosses cylindrées en fin de semaine. Mais où est l'autre partie du projet, les arbres et les végétaux ? », questionne-t-il.

Le CIL demande des études de flux au risque de « couper Lyon en deux »

Au Comité d'intérêt local (CIL) Centre Presqu'île, le président Bernard Colombaud s'inquiète d'un projet pensé sans étude préalable : « Le report des lignes de bus C13, C14, C3 sur les quais de Saône fait qu'il n'y aura plus de correspondance directe aux Terreaux avec la ligne C pour aller à la Croix-Rousse

Nous demandons à la Métropole des études de flux concernant les trafics péné-trants ou sortant de la Presqu'île, soit pour s'y diffuser soit pour la traverser, par exemple venant du pont du Maréchal-Juin ou du quai nord de Saône rive gauche ou parcourant la rue Grenette. . Pour les mêmes raisons, nous avons formulé une demande similaire concernant les trafics empruntant les quais du Rhône pour le projet rive Droite. On ne peut pas prendre des décisions sans procé-der à des études et sans les produire. Il y a une réflexion globale à mener. C'est dange reux si l'on ne peut plus traverser la Presqu'île. On risque de couper Lyon en

« Rue Grenette, au niveau

### circulation et pollution, c'est infernal »

Quant à l'association Habiter rue Mercière, son prési-dent Jean Bailly veut plus de considération pour les riverains : « Telle que la rue fonctionne au niveau circulation et pollution, c'est infernal. De plus, après la non-réouvertu-re de la rue Dubois et le changement de sens de la rue Mercière, il y a encore plus de voitures qui débouchent rue Grenette. Ce qui manque dans ce projet, c'est le passage des riverains. Il faut les laisser l'utiliser. »

Du côté des commerçants, adhérents de My Presqu'île, (10 associations, soit plus de 700 commerçants), on s'in-quiète aussi : « Il faut garder cette traversée et conserver la rue Grenette » souligne Clé-ment Chevalier, directeur de My Presqu'île.

Les bus amènent de la clientèle sur la Presqu'île. S'il y a moins de volumes, il y aura une rupture de charge sur le secteur Terreaux-Bas des Pentes », prévient-il.

Nadine MICHOLIN

### «Je trouve les divers scénarios assez illisibles»

REACTION

souhaite un projet où tout le monde puisse trou-ver sa place : jeunes, moins jeunes, automobilistes, cy clistes, piétons. Quid de la traversée de la Presqu'île ? Comment la traverser pour aller travailler, consommer ou habiter? A-t-on envie que la place Bellecour devienne un gigantesque rondpoint? Je trouve les divers scénarios assez illisibles Nous allons jouer le jeu de la concertation mais juge qu'elle n'est pas sincè re, je n'hésiterai pas, comme par le passé, à lancer un questionnaire par écrit afin de récolter des retours ciblés de gens qui habitent dans le quartier. Sur le dernier à propos du projet de téléphérique, nous avons recueilli près de 2 000 répon-

# Où seront reportés les 10 000 véhicules par jour ?

Si la suppression des 10 000 véhicules par jour rue Grenette devait être adoptée, riverains et commerçants émettent les mêmes inquiétudes quant à la traversée de la Presqu'île d'est en ouest. Sans la rue Grenette et alorst que la Métropole va réduire à une voix le quai Saint-Antoine, il ne resterait plus qu'aux automobilistes en provenance du 5e et du 9e arrondissement à emprunter le tunnel de la Croix-Rousse ou la rue de la Barre, à sens unique

Qu'adviendra-t-il de tout ce flux ? Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités de Lyon, n'est pas inquiet. « Il y aura des reports sur d'autres itinéraires et de l'évaporation. Il faut compter sur l'utilisation des modes doux, du covoiturage et de nouveaux types de livraisons en bateau avec l'arrivée à Lyon fin juin de la société de transport ULS associant voie fluviale et vélos électriques ». La Ville et la Métropole de Lyon avancent des chiffres mais pas d'étude précise. Aujourd'hui, on recense 545 000 déplacements effectués par jour en Presqu'île. Les déplacements en voiture n'en représentent que 15 %. Pour se rendre en ville, huit déplacements sur dix se font autrement qu'en voiture. Près de la moitié d'entre eux sont effectués à pied (260 000, soit 48 %) et près du tiers est réalisé en transport en commun (174 000, soit 32 %).



Le visuel du scénario B, place des Cordeliers et rue Grenette. Visuel FOLIA - Urbanisme, paysage

# Quai Saint-Antoine: « un départ de Formule 1» à la nuit tombée

Un chauffard, qui roulait à vive allure quai Saint-Antoi-ne, a détruit, dimanche en fin de matinée, la terrasse d'un café habituellement d un care nabituellement très fréquenté, heureuse-ment fermé pour les vacan-ces. Sur place, commerçants et riverains témoignent d'une vitesse excessive des automobilistes, exacerbée les nuits de week-end.

In tragédie évitée de peu. Ce dimanche 7 août en fin de matinée, à l'heure où le marché saint-Antoine battait son plein, un chauffard, visiblement alcoolise, perdait le contrôle de son véhicule et percutait deux automobises en stationmement, avant de finir sa course sur la terrasse du Café du Marché, ne faisant aucune victime grave. Seul le conducteur, âgé de 38 ans, avait été transporté à l'hoḥttal, l'égèrement porté à l'hôpital, légèrement blessé. Un bilan qui tient du miracle, tant l'établissement est habi tuellement fréquenté à cette heure de grand passage. Une dizaine de tables sont dressées sur la terrasse estivale en temps normal, où 20 personnes peuvent s'instal-ler simultanément. Mais le bistrot était heureusement fermé pour congés, depuis le 24 juillet,

# « Sans le savoir, on a sauvé des vies »

Rencontrée ce lundi matin, Bé Rencontrée ce lundi matin, Bé-nédicte Scattolon, responsable du Café du Marché, témoigne, encore choquée : « Toute l'année, ma terrasse est pleine le diman-che, de 7 h 30 à 16 heures. Si on n'avait pas été en vacances, cela aurait été une scène d'hor-reur. Sans le savoir, on a sauvé des vies en fermant notre établis-sement ».

de bois défoncés, porte les stigma-tes de l'accident de la veille. Plu-



Dimanche après-midi, une Mercedes a percuté la terrasse du Café du marché. Photo DR/Marti BOUSS

Si on n'avait pas été en vacances, cela aurait été une scène d'horreur" Bénédicte Scattolon, responsable du Café



omme un départ de Formule Une autoroute urbaine à 30 km/h

Cette dernière prédit un « acci-dent grave » si « aucune décision n'est prise » sur cette artère ren-

tard le soir.

30 km/h sur cet axe, mais de nombreux riverains et commernombreux riverains et commer-quats confirment que les règles ne sont plus respectées à la nuit tom-bée. « Nous, on arrive à 5 heures du matin, et jusqu'à 7 h 30, ça roule très fort en sortie de soirée. Le peux vous dire que l'on fait attention quand on traverse la route », abonde Stéphane, res-ponsable de la boulangerie voisi-ne.

pour noctambules, tôt le matin et

La vitesse est pourtant limitée à

ponsable ur as transactione.

« Ici, j'évite de venir à pied ou même en voiture, ça roule beaucoup trop vite », renchérit une passante. Sur le marché de produits manufacturés installé quai Saint-Antoine chaque lundi matin, c'est la même ritournelle:

« Ce matin encore, il y a une gros-

se cylindrée qui a dû passer 180 », rouspète ce forain, exagé-rant un brin, quand un autre s'interroge : « A quoi servent les ca-méras de vidéosurveillance ? ».

Tous demandent, a minima. l'instauration de ralentisseurs sur la chaussée pour limiter la vitesse « Et des biens hauts, sinon ça ne

Et des biens hauts, sinon ça ne fera rien », commente un client. Pierre Oliver, maire LR du Ze arrondissement, exhorte les pouvoirs publics à prendre une décision : « Nous demandons deux choses sur le secteur, depuis octobre 2020 et notre plan pour lutter contre les rodéos : des radars et des ralentiseurs. Personne n'a jugé utile d'agir et pourtant, avec et accident, nous avons la preuve qu'il est urgent de le faire pour la sécurité des habitants du 2e arrondissement ».

# sieurs passants s'arrêtent, désar-çonnés par la violence de l'im-pact. La gérante du café alerte : « Il ya des gens qui ne veulent pas s'associ en terrasse de peur de la vitesse des véhicules. On a l'im-pression que les automobilistes font la course. Ils démarent au feu tricolore, en trombe. C'est Quai Saint-Antoine: après l'accident, plus qu'une voie réservée aux voitures

Entre le pont Maréchal-Juin et le pont Bonaparte, il n'y a plus qu'une voie réservée aux voitures encadrée par aux voitures encadrée par deux pistes cyclables : l'une côté Saône, dans le sens Nord-Sud, sur la voie des bus, et l'autre, dans le sens Sud-Nord. Des pictogrammes « 30 km/h » apposés sur les voies, complètent le disposi-tif.

M oins d'une semaine après l'accident spectaculaire dimanche 7 août à 11 heures où un conducteur alcoolisé a perdu le contrôle de son véhiperdu le contrôle de son véhi-cule, puis percuté deux voitu-res garées le long du quai au N° 23 et N° 24 et détruit une terrasse de café, les services de la Métropole en charge des aménagements liés à la voirie, ont procédé à un nouveau tra-cage des voies. En réalité, l'ap-probation de la Préfecture né-cessaire au titre de son contrôle ressaire au titre de son contrôle cessaire au titre de son contrôle sur les voies classées « Routes à grande circulation », avait déjà été donnée le 27 juillet dernier.

Bien que le quai Saint-Antoi-ne soit en zone 30, cet accident qui par miracle n'a pas fait de blessés a révélé que certains automobilistes n'hésitent pas à



Cette nouvelle disposition entre le pont Maréchal-Juin et le pont Bonaparte présente un profil similaire à ce qui a

rouler très vite notamment les nuits et les week-ends sur cet axe et à mettre en danger les piétons, riverains et forains le long du quai du marché journa-

qu'une voie réservée aux voitures. Elle est encadrée par deux pistes cyclables, l'une côté Saô-ne dans le sens Nord-Sud sur la

voie des bus, l'autre dans le sens Sud-Nord. Le tracé se poursuit quai des Célestins jus-

qu'au pont Bonaparte. Cette nouvelle disposition en-tre le pont Maréchal Juin et le pont Bonaparte, présente un profil similaire à celle réalisée récemment au nord du pont Maréchal-Juin et de la rue Gre-nette. Des pictogrammes « 30 km/h », apposés sur les voies, complètent le dispositif.

Pas de dérogation à 50 km/h sur cet axe Pas de dérogation donc à 50 km/heure sur ce quai, comme c'est le cas sur une partie des quais du Rhône, au nord des quais de Saône, avenue Berthelot ou Boulevard des

Belges. Avec ce nouveau traça-ge, la Métropole vise une ré-duction de la vitesse sachant qu'elle a, en prime, réglé l'en-chaînement du passage au feu vert des carrefours (onde verte)

« Cette nouvelle affectation des voies devrait permettre une réduction des vitesses car ne disposant que d'une file, les voitures ne pourront pas se dou-bler (sauf dans le couloir bus) et c'est bien la vitesse de la voiture la plus lente, respectueuse de la vitesse limite autorisée, qui donnera le tempo aux suivan-tes » détaille la Métropole.

Pour sa part, le maire LR du 2°, Pierre Oliver, milite pour la pose de radars et de ralentisseurs depuis octobre 2020 «afin d'endiguer le comportement irres-ponsable des délinquants de la route en excès de vitesse sur cet

Rappelons que l'ancien par king est toujours en cours de démolition et les quais hauts et bas sont en cours de réaména-gement dans le cadre du projet des Terrasses de la Presqu'île Les travaux du futur jardin fluvial de 8 500 m2 ont démarré mi-avril.

# Chalet du parc : Yann Arthus-Bertrand parmi les trois candidats en lice



Lors de sa venue à Lyon, le 5 avril dernier. Yann Arthus-Bertrand avait manifesté de l'intérêt pour le Chalet du e sur le parc de la Tête d'Or et son lac. Photo archives Progrès/N. MICHOLIN



Yann Arthus-Bertrand était à Lyon le 23 mai dernier, lors de la Fête

Le 6 avril 2022, la ville de Lyon lançait le premier appel à projets visant la reconversion du Chalet du parc. Sur sept candidatures, elle en a retenu trois, dont Yann Arthus-Bertrand qui cherche à reproduire a fondation GoodPlanet à Lyon et Bordeaux, Réponse le 28 septembre.

halet du parc (Lyon 6°), Tour du Circ (Lyon 8°), Musée Guimet (Lyon 6e), Galerie des Terreaux (Lyon 141) et site Neyret (Lyon 14), les Verts ont identifié cing bâtiments emblématiques à Lyon dépassant 1 000 m2 et fixé leurs orientations à destination des porteurs privés.

d'étonnant puisque les écologistes ont misé 141 millions d'euros sur le parc de la Tête d'or dans leur programma-tion pluriannuelle des investissements (PPI). La majorité municipale a fléché des travaux sur le secteur des Petites Serres, la rénovation des facades et fondations, du jardin botanique, l'évolution du zoo pour l'amélioration du bien-être animal, les forêts d'Asie, des travaux d'entretien sur les grandes serres, la réorganisation du centre technique, le jardin zoologi que, la mise aux normes des réseaux humides du jardin zoologique.

Ne reste plus qu'au célèbre pavillon datant de 1964

neur. Il a déjà fait l'objet d'une première phase de sélection. La Ville a reçu sept candidatures. À ce jour, trois sont en lice et la désignation du lauréat est programmée pour le mercredi 28 septembre prochain.

### Un lieu en harmonie avec la vie du parc, tourné vers la transition écologique et la biodiversité

Si la Ville garde le secret sur l'identité de deux candidats, le troisième est, sans surpri se, Yann Arthus-Bertrand, parrain du Festival entre Rhône et Saône début juillet qui avait manifesté de l'intérêt pour ce patrimoine lors de sa venue à Lyon le 5 avril dernier. Le célèbre photographe, re-

porter et militant écologiste

cherche à reproduire sa fondation GoodPlanet (Paris) qui développe de nombreux projets de sensibilisation en-vironnementale, à Lyon et à Bordeaux, deux villes dirigées par des maires écologistes. Quoi de mieux que ce pavillon au site exceptionnel installé au cœur de la nature dans le plus grand parc de Lvon, pour sensibiliser les visiteurs aux questions environnementales et humaines '

Une chose est certaine, Grégory Doucet, maire de Lvon, et son adjoint à la transition écologique et patrimoine, Sylvain Godinot, ont fait savoir qu'ils ne veulent pas de bureaux. S'ils n'ont rien contre une buvette, un restaurant durable ou de l'événementiel, ils souhaitent un repreneur qui étudiera des propositions d'animations tournées vers la transition écologique et la biodi-versité. Ce devra être un lieu en harmonie avec la vie du parc et qui favorise un lien avec ses usagers et les acteurs locaux.

Sans oublier que dans ce parc de la Tête d'Or qui attire sent millions de visiteurs par an, le projet de réhabilitation devra se plier aux contraintes du PLU-H et à la charte du parc, avec notamment des horaires à respecter. Nadine MICHOLIN

Démarrage prévisionnel des travaux : juin 2023 pour une livraison autour de mi-2025. Budget de réhabilitation estimé entre quatre et cinq millions d'euros.

# Le 6 avril 2022, c'est le Chalet du parc fermé depuis 2013 qui a ouvert le bal. Rien Quid des quatre autres sites?

## ■ Galerie des Terreaux (Lyon 1°') : toujours en phase d'études

La ville de Lyon, propriétaire en majorité de la Galerie et qui souhaite conserver cet ensemble immobilier en patrimoine, est toujours en phase d'études sur ce projet. Cette ancienne galerie mar-chande n'est plus exploitée depuis les années 1990. La Ville veut créer une cité d'artisans-réparateurs dans le but de développer une galerie vivante, ouverte sur des activités de réparation ou transformation de produits manufacturés ou de création artisanale, de promouvoir l'économie circulaire et de valoriser les labels portés par la Ville dont « Fabriqué à Lyon ». La Ville procédera à des travaux de conservation.

### Site Neyret (Lyon 1er) : début des travaux en 2023 Sur le site de l'ex-École Na-

tionale des Beaux-Arts achevée en 1960. 10 rue Nevret. la ville de Lyon a décidé de maintenir un espace dans l'aile Ouest pour accueillir le service archéologique de la Ville. Démarrage des études par le maître d'œuvre retenu en septembre 2022 pour un début des travaux un an plus tard. Les autres parties à l'étude. La Ville veut dédier les 1 600 m² (aile Est du bâtiment et corps central) à des projets axés sur la transition écologique et solidaire. La phase de concertation s'achève fin 2022, les travaux débuteront en 2023.

### Tour du Circ (Lyon 8°) : date butoir le 20 septembre

L'organisme mondial de recherche sur le cancer va quitter le 8° arrondissement pour rejoindre le quartier du Biodistrict à Gerland (7°) fin 2022 libérant la tour Bourdeix-Guillot, ex-Circ (Centre international de recherche sur le cancer) située 150 cours Albert-Thomas.

Dans le but d'attribuer une nouvelle vocation à ce site, la ville de Lyon a lancé un appel à projets à dimension internationale.

Le Meet up du 1<sup>er</sup> juin a réuni plus de 170 professionnels, architectes, promoteurs, bureaux d'études techniques, acteurs de la santé ou encore du logement, qui ont répondu à l'invitation de la ville de Lyon et de C40 Cities Climate Leadership Group, réseau de maires de grandes villes mondiales qui collaborent pour fournir l'action urgente nécessaire pour faire face à la lutte contre le changement climati-que. Date butoir le 20 sep-

### Musée Guimet (Lvon 6°) : poursuivre l'occupation temporaire après 2023

La Ville a fait le choix de rouvrir ce bâtiment inoccu-pé depuis 2007 au 28 boulevard des Belges (16 200 m²) en proposant à la Biennale



La ville de Lyon, propriétaire en majorité de la Galerie des Terreaux qui souhaite conserver cet ensemble immobilier en patrimoine. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

d'art contemporain de faire vivre ce lieu de septem-bre 2022 à janvier 2023. À ce titre, la Ville investit 500 000 € pour des travaux de remise aux normes (propreté, accessibilité, électricité et sécurité). Elle envisage

de poursuivre cette occupation temporaire après 2023 pour un projet de reconversion à long terme et veut travailler à la réalisation d'un appel à manifestation d'intérêt en lien avec la mairie du 6°arrondissement.

# Comment les Verts comptent réorganiser leur police municipale à la rentrée

La réorganisation de la police municipale, dont la réflexion a été engagée il y a plus d'un an, sera effective à la rentrée malgré le scepticisme d'une partie des organisations syndicales et alors qu'il manque encore des dizaines de policiers pour atteindre l'ef-fectif cible de 365 agents à la fin du mandat.

C hangement d'organisa-tion pour la police mu-nicipale lyonnaise à la rentrée. Face aux nouveaux enjeux de sécurité entre Rhône et Saône, les écologistes ont décidé de repenser le fonctionnement de leur « PM ».

« Il nous paraissait important de renforcer la présence de notre police munici-pale sur le terrain, plus particulièrement en fin d'après-midi et en soirée. On a déjà eu l'occasion de le dire, nous souhaitons des humains en face des humains », détaille Lau-rent Bosetti, adjoint à la promotion des services pu-blics.

# 50 000€

C'est la somme qui va s'ajouter à l'enveloppe de 500 000€ déià mise en place en janvier 2022 pour la revalorisation du salaire des policiers municipaux.

Concrètement, deux unités de soutien seront créées, « prête à se déployer sur les secteurs en tension » comme la place Gabriel-Péri, la Duchère, le marché des États-Unis ou la Presqu'île. Sobrement intitulées « rive droite du Rhône » et « rive gauche du Rhône », ces deux groupes seront composés de 14 agents chacun, avec des horaires décalés sur la soirée, jusqu'à 23 heures en été, pour lutter contre les nuisances nocturnes comprenant le bruit, les regroupe ments ou le stationnement

Le poste de commandement radio verra quant à lui ses horaires étendus jus-qu'à 2 h 30 du matin.

### Un changement d'organisation pour la brigade équestre

Côté sécurité routière, les Verts souhaitent « un ren-forcement de l'unité de contrôle des infractions routières, un effectif supplémentaire pour la vidéoverbalisation, le déploie-



ipaux sur la place Gabriel-Péri, en février dernier. Grégory Doucet, maire de Lyon, à la rencontre de policiers muni Archive Le Progrès/Stéphane MONIER

contrôles automatiques du stationnement (LAPI) et la mise en place d'une fourriè-re active dès 6 heures du matin »

La brigade équestre devrait elle aussi voir son fonctionnement modifier. « Elle a été lancée par nos prédécesseurs. Elle est composée d'une dizaine de cavaliers et fonctionne jusqu'à présent avec trois sections équestres distinctes sur des horaires différen-

ciés », explique l'élu. Selon lui, cette organisation a « montré ses limites ». Une brigade équestre unique devrait voir le jour,

Nous sommes loin des caricatures dressées par notre opposition.

Laurent Bosetti Adjoint à la promotion des services publics.

ce qui permettra de renforcer le nombre de pa-trouilles à cheval, tout en assurant le bien-être animal, l'entretien et l'entraînement des chevaux ».

### Besoin d'attractivité nour atteindre l'effectif cible

Enfin, la grille salariale des policiers municipaux devrait encore être réévaluée : 50 000 € s'ajouteront à l'enveloppe de 500 000 € déjà octroyée en jan-vier 2022.

« Nous avons à cœur de faire en sorte que les poli-ciers municipaux soient heureux, et pour cela, ils doivent être mieux considérés. On veut redonner de l'attractivité au métier grâce à des gratifications sala-

riales pérennes, des évolutions de carrière facilitée, un travail du dimanche assoupli, un pôle formation renforcé et l'octroi de nouveaux équipements telles que les caméras piétons », énumère Laurent Bosetti.

Cette décision s'inscrit dans une logique d'attirer plus de policiers munici-paux à Lyon, alors que la Ville peine à atteindre l'effectif cible de 365 agents à la fin du mandat écologiste. Il en manquerait encore plusieurs dizaines aujourd'hui.

Les oppositions de tous bords reprochent régulière-ment aux écologistes de ne pas en faire assez en matiè-re de sécurité.

Une critique que Laurent Bosetti balaye d'un revers de main : « Les services publics du quotidien et la tranquillité publique s'inscrivent pleinement dans le plan de mandat que nous nous sommes fixé dès notre arrivée. Jamais autant de moyens n'avaient été consentis par nos prédécesseurs, ni en termes de pos-tes, ni en termes de gratification salariale. Nous sommes très loin des caricatures dressées par notre opposition »

La nouvelle organisation sera effective à la rentrée. Elle est le fruit d'un travail de concertation qui a com-mencé « depuis plus d'un an pour certaines unités ».

# Les syndicats, vent debout contre le projet

Imbroglio autour de la réorganisation. Si la CGT-Ville de Lyon a bel et bien signé un protocole d'accord sur la revalorisation salariale, le syndicat majoritaire à la Ville de Lyon indique ne rien avoir validé concernant la réorganisation de la police municipale. « Le dossier présenté au sujet de la

réorganisation ne reprend pas du tout ce que nous avons signé, à part sur la prime et le travail le dimanche. Nous sommes contre, comme tous les autres syndi-cats », assène Édith Kinhouandé, secrétaire générale adjointe à la CGT-Ville de

« Dans cette réorganisation, il v a des choses inadmissibles, comme l'amplitude horaire du PC radio ou encore la création de la nouvelle unité qui n'a rien de proximité », fustige celle qui dit « ne pas vouloir en rester là ». Du côté de l'intersyndicale, qui ne con-

cerne plus que la CFTC et FO-PM (puisque l'UNSA a aussi signé le protocole d'accord, comme la CGT-Ville de Lyon), on pense à des actions en cas de passage en force de la mairie. « On réfléchit à faire une demande de légalité auprès du tribunal administratif. Mais on voudrait éviter d'en arriver là », confie Bertrand, son porte-parole.

souhaiterait aussi la nomination d'un Directeur général adjoint « avec la fibre police », avant de prendre une décision concernant la réorganisation. « Sinon, ce DGA va entrer dans un costume déjà taillé par quelqu'un d'autre détaut il tre », étave-t-il.

Pour rappel, le poste est vacant depuis

plusieurs mois.
« On ne veut pas être une intersyndicale de contestation. On entend assouplir nos positions, mais on veut être écou-tés », termine Bertrand.

### LYON | SÉRIE VUE IMPRENABLE

# Maison Nô: un rooftop unique en Presqu'île



on Nó offre une vue sur Fourvière. 🗉

Sa vue panoramique sur Sa vue panoramique sur l'Opéra, les tours de la Part-Dieu et la basilique de Fourvière lui confère une des vues les plus incontournables de Lyon.

A vec le charme de ses toits, c'est l'un des plus arypiques

rochtop de Lyon.

Et la richesse de sa vue en fait
l'un des plus incontournables :
la Maison Nó, qui est un restaurant stué près de l'hôtel de ville,

Terrasse en longueur et street art ... Au dernier étage de Maison Nó fune arbeienne banque rénovée en 2018, des coffres ont même été consurvés dans les sales des Sentinaires), le RoofTop offre de s'été consurvés dans les sales de let, une capacité de 35 places et permet l'organisation de soirée

une vue panoramique sur Lyon, avec des DJ

une vue panoramique sur Lyon, unique en Prasqu'ile. La basilique de Fourèire vous regarde depuis la colline, face aux tours de la Part-Dieu La voute éclairée de rouge de l'Opéra, les clochters de l'hôtel de ville, la chapelle de la Trinité et la Bourse viennent signer de tableau. Cette petite terrasse (de 40 places à l'extérieur) « toute en longueur et imaginée comme un lieu de retroontres » apporte un côté intimiste.

rant situé grès de l'hôtel de ville, possède une terrouse panorami que très originale exposée plein sud.

Terrasse en longueur et street art Audernier fram de Malson No.

avec des DJ Un côté festif qui plaft beau-coup car les réservations du res-taurant sont souvent complètes. Ce rooftop n'est pas ouvert ex-clusivement à la clientèle de l'hôceromony less awarte es-clusivement à la clientèle de l'hà-tel. Il faut simplement réserver sur le site pour venir (pour le restaurant uniquement). Vous pourrez y expérimenter, au dé-jeuner et au diner, une sélection de cocktails signés Maison No ou « une cuisine bistronomique inspirée du monde ». Un repaire gourmand ouvert tout au long de l'année, du mardi au samedi, éde comme hieve. Il faut s'y prendre bien à l'avarne si on veut avoir une place pour fêter les Lamiè-re en décembre au cour de l'évêmement.

Maison N5, 11 rue du Bât d'Argent, 69001 Lyon.

### LYON

# Découvrez notre vidéo sur l'exposition "La Chapelle Sixtine de Michel-Ange", prolongée jusqu'au 29 août



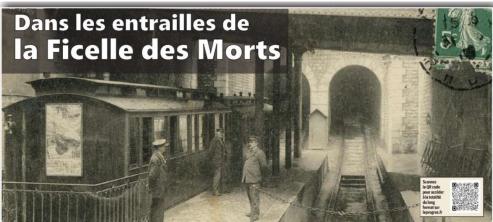
L'exposition est une immersion totale dans l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'Histoire de l'art.

Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

Elle est victime de son succès : l'exposition "La Chapelle Sixtine de Michel-Ange", accueillie au Palais de la Bourse de Lyon, est prolongée jusqu'au 29 août. 34 fresques reforment à la quasiperfection l'intérieur de ce monument du Vatican. Grâce à une technologie photographique de pointe, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange sont reproduits sur du tissu. duits sur du tissu.

Scannez le QR Code ci-contre avec votre téléphone pour voir notre reportage vidéo sur l'exposition.





Le nom n'est pas des plus inspirants, sa fonction ne l'était pas plus. Le funiculaire Saint-Paul, surnommé « Ficelle des Morts », transportait au sommet de Fourvière, en plus des voyageurs, quelques morts encore frais, destinés à reposer au cimetière de Loyasse. La Ficelle est lancée en 1900 mais ne fait pas long feu et ferme en 1937. Avant de connaître une seconde vie, auprès des communautés underground et même octultes de John...

# Chronique d'un échec prévisible



Juliette Cazes Thanatologue et créatrice du Bizarreum

« Dans le cadre funéraire, quand on propose des innovations, il y en a beaucoup qui restent frileux »

### Paroles d'urbexeurs

« C'est très silencieux, on entend seulement nos pas »

